

Ça se passe en région

AICVF Aquitaine

Réunion Technique : systèmes de ventilation depuis la mise en place de la RE 2020

L'AICVF Aquitaine a organisé mardi 28 février 2023 à la Maison de l'industrie, une réunion technique sur le thème de l'obligation du contrôle des systèmes de ventilation pour les bâtiments résidentiels neufs depuis la mise en place de la RE 2020.

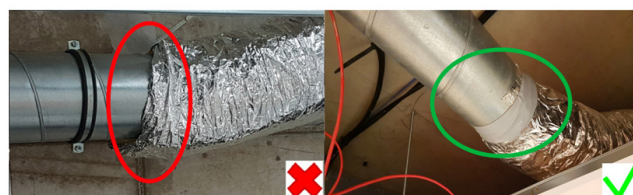
Pour introduire le sujet, **Marie Heurtaux** de BatiPerform a rappelé comment garantir un système de ventilation efficace et performant, tout en préservant la sécurité des occupants, notamment sur :

- la qualité de l'air intérieur (débits hygiéniques adaptés) ;
- le confort thermique et acoustique (volume d'air, bruit des ventilateurs) ;
- la consommation d'énergie (pertes d'air chaud ou froid, surconsommation des ventilateurs) ;
- la conservation du bâti (dégradation liée à la présence d'humidité).

Marie Heurtaux a ensuite présenté le protocole obligatoire de contrôle de ventilation qui concerne les systèmes de ventilation mécanique contrôlée simple flux par extraction et double flux suite à la mise en application de la RE 2020. Ce contrôle comprend une pré-inspection (contrôle documentaire), des vérifications fonctionnelles (in-situ) sur les parties communes (caisson réseau de ventilation) et par échantillonnage sur les logements avec des mesures de débit et/ou pression aux bouches.

Celui-ci doit être effectué par un opérateur autorisé par le ministère en charge de la construction (certification Qualibat 8741). Un rapport de contrôle de ventilation conforme est nécessaire pour obtenir l'attestation de prise en compte de la RE 2020 au même titre que les rapports de perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments.

Enfin, si le réseau aéraulique comporte une classe d'étanchéité à l'air dans l'étude thermique (A, B, C ou D), une mesure de l'étanchéité à l'air devra alors être faite sur le



Raccordement Gains Souples



Raccordement plénum

BATIPERFORM
MESURE | CONTRÔLE | EXPERTISE

réseau aéraulique afin de justifier sa classe d'étanchéité à l'air.

Pour plus de renseignements, contactez M. Thibaut Marquand (contact-dro@batiperform.com), directeur technique de BatiPerform (membre du groupe de travail proto-



cole ventilation – DHUP) , leader national du contrôle de la performance énergétique et acoustique des bâtiments.

www.batiperform.com

Pour conclure cette réunion, **M. Megelik** de la société VTI L'air Vert (www.vti.fr), a présenté les préconisations d'entretien des gaines de ventilation par un professionnel pour garantir la pérennité des contrôles des systèmes de ventilation, effectués à la réception de l'opération.

La présentation est disponible sur le site Web régional :

<https://aicvf.org/aquitaine/>

Cet événement s'est terminé par un buffet déjeunatoire convivial. ■

Pour le bureau AICVF Aquitaine
Daniel Civière

AICVF Bretagne-Pays de la Loire

Réunion technique hydrogène

Le 13 Avril 2023, l'AICVF Bretagne-Pays de la Loire a organisé une réunion technique sur l'hydrogène, perçu comme un « nouveau » vecteur énergétique. Nouveau sous l'angle du passage de l'hydrogène « gris » (fabriqué par vaporeformage) à l'hydrogène « vert » ou « décarboné » fabriqué par électrolyse de l'eau et consommateur d'électricité (ENR, ou du réseau Enedis).

Près de Montaigu en Vendée, plus de 40 experts du CVC, membres AICVF, ont pour certains découvert, tandis que d'autres ont été convaincus, par cette molécule que l'on trouve partout, mais qui n'existe pas sous sa forme simple dans le milieu naturel. Il faut donc la produire ! Une molécule qui possède une valeur énergétique très intéressante (33 kWh/kg H₂) et qui est vouée à beaucoup de prétentions dans le mixte énergétique à venir.

Qu'est-ce que l'hydrogène et quel intérêt ? Une innovation ?



La réunion technique a été assurée par 3 experts du sujet. **Erwan Rio**, directeur du projet hydrogène en Pays de la Loire, a partagé les « hub » de production/consommation et les expérimentations fortement nourries dans l'ouest. Au cœur des échanges a été abordé l'intérêt proposé par l'hydrogène à contribuer à l'autonomie énergétique des territoires.

Guillaume Lelong, expert hydrogène dans l'ouest chez Hynamics (groupe EDF) a « éduqué et vulgarisé » les chiffres clés et les techniques du marché de l'hydrogène du producteur au consommateur. Nous avons parlé électrolyse, pile à combustible, rendement, stockage, coûts de production, coûts de distributions...

Est ensuite intervenu **François Lefèvre**, directeur hydrogène du groupe Europe Technologies. Cette entreprise s'affiche comme un acteur industriel d'envergure sur la conversion des systèmes propulsifs hydrogène dans le secteur du transport maritime et fluvial et tous engins lourds motorisés avec sa filiale CIAM. Nous avons visité le prototype d'une station mobile de stockage et de distribution (450 kg d'hydrogène) pour permettre d'avitailer la flotte : terrestre, fluviale et maritime.

Une superbe réunion technique qui s'est déroulée dans un lieu typique de Vendée, le restaurant du Pont de Sénard à Saint-Hilaire-de-Loulay, blotti dans un nid de verdure en pleine campagne et bordé par la rivière La Maine. Ce site historique du 12^{ème} siècle était le lieu rêvé pour écouter, apprendre, comprendre, partager et profiter de notre association bien sympathique.

Prochaine réunion vendredi 25 mai : le traitement de l'eau dans les circuits fermés. ■

Thierry Jahier
Membre du bureau AICVF
Bretagne-Pays de la Loire

AICVF Midi-Pyrénées

Réunion technique

Etat de la R&D autour de l'énergétique du bâtiment : les dalles actives

Dans le cadre de son cycle de réunions techniques, l'AICVF a proposé le 29 mars à ses adhérents une conférence sur le thème des dalles actives.

Le concept a été présenté selon deux visions :

Etat de la recherche :

Fonctionnement, modélisation et optimisation du design des dalles actives utilisant l'air comme fluide vecteur, soutenu par **Matthieu Labat**, maître de conférences à l'INSA Toulouse et chercheur au Laboratoire des matériaux et durabilités des constructions (LMDC), épaulé par plusieurs collaborateurs.

Mise en œuvre :

Plusieurs projets réalisés par l'entreprise GA Smart Building sous la responsabilité de **Nicolas Blanchet**, directeur énergie – environnement (pôle ingénierie), dalles actives, géothermie et unités locales de traitement d'air : optimisation d'un « combo » standardisé de traitement des ambiances des locaux tertiaire.

Compte tenu de la complexité et de l'étendue du sujet, les présentations des deux intervenants sont à retrouver sur le site de l'AICVF – Midi Pyrénées.

Prix AICVF Daikin

A l'occasion de cette soirée technique, nous avons souhaité mettre à l'honneur les quatre participants régionaux au concours Bac 2/3 :

Dorian Riboulet et **Antoine Pugnot** de l'IUT A département génie civil construction durable, **Lucas Delrieu** et **Maxime Studnicki** du lycée Charles de Gaulle à Muret.

Le 13 janvier dernier, l'AICVF organisait les épreuves de son concours dans les locaux de l'école LEA-CFI, en région parisienne. 36 étudiants de 18 écoles ont participé à une épreuve de 4 heures qui portait sur différentes techniques du génie cli-

matique : distribution d'air / régulation / traitement d'air... Dorian Riboulet de l'IUT est arrivé 2^{ème} et a donc reçu les honneurs de la nombreuse assistance, de notre président,



Etienne Bertaud du Chazaud et les félicitations de Caroline Bernard, enseignante IUT A, responsable du parcours BUT - RAPEB "Réhabilitation et Amélioration des Performances Environnementales des Bâtiments", responsable de la licence professionnelle CIGC "Conception des Installations de Génie Climatique". ■

Francis Roumigué
AICVF Midi-Pyrénées

AICVF Poitou Charentes - Haute Vienne (POI)

Visite du barrage de Bort-les-Orgues



L'AICVF POI a organisé le 28 avril dernier une visite exceptionnelle du barrage de Bort-les-Orgues. Cette réunion enrichissante, ludique et conviviale a permis de comprendre le fonctionnement d'un barrage, son principe de production d'électricité verte et son rôle dans la régulation de la Dordogne.

Un dîner a été organisé pour l'occasion la veille au soir pour réunir les membres du 87 ainsi que ceux des départements voisins. La visite s'est conclue par un moment de convivialité au bord de la Dordogne où, lors du déjeuner, nous avons présenté l'AICVF à nos invités. Une occasion d'accueillir de nouveaux membres dans notre groupe régional.



Données techniques du Barrage de Bort-les-Orgues :

- Début des travaux pendant la guerre 1939/45
- Année de mise en service : 1952
- Capacité de la retenue : 477 millions de m³
- Hauteur du barrage : 120 mètres avec épaisseur de 80 mètres en partie inférieure et 8 mètres en partie supérieure
- Equivalent consommation électrique : 128 000 habitants
- 2 alternateurs : puissance totale de 235 000 kW vers le réseau en 225 000 volts
- 2 canalisations de 5 mètres de diamètre avec l'axe de la turbine



À la suite de la visite, les 24 participants se sont retrouvés pour un moment convivial dans un restaurant de Bort-les-Orgues, où des revues CVC et des plaquettes de l'AICVF ont été distribuées aux invités.

Retrouvez le compte rendu de la réunion avec album photos et mémo

guide EDF du barrage, sur le site régional AICVF POI :

<https://aicvf.org/poitou-charentes/>

Jean-Marie Souchet
président AICVF POI

Agenda

Lundi 05 Juin à Bouxières-aux-Dames (54)

Réunion technique de l'AICVF Lorraine sur la qualité d'eau (chauffage & eau glacée) au service de l'efficacité énergétique

Cette réunion technique se soldera par un cocktail dynamique avec Food Truck permettant l'échange entre tous les participants.

Lundi 05 Juin - 17h45
Espace Jacques Barth, Rue du Téméraire, 54136 Bouxières-aux-Dames.
Inscription obligatoire.

[S'inscrire](#)



Jeudi 8 juin à Lyon

Réunion technique : les réseaux de chaleur



Jeudi 8 Juin 2023
Accueil à 17h30. Démarrage à 17h45
Lycée La Martinière Montplaisir Salle Bertrand Tavernier
Présentiel et Visioconférence Team
Un lien vous sera adressé le 06 Juin

Réunion technique : Les Réseaux de Chaleur

Venez nombreux partager avec nous infos et retours d'expérience.

Invitation conférence

Maxime Jaymond - Directeur Général BE New Energie Concept
Volet réglementation ENERGETIQUE
Positionnement et incidences d'un RCU sur les projets de constructions soumis à la RE2020 ou sur les bâtiments existants assujettis au dispositif EEC

Laurène Dagallier - Référente des Territoires ADEME Direction Régionale AURA
Enjeux du développement de la chaleur renouvelable livrée par les réseaux
Exemples de choix énergétiques - Chiffres et objectifs nationaux
Soutien aux études et focus sur les qualification attendues des bureaux d'études
Soutiens financiers aux investissements et critères pour des projets vertueux

Marion Maurel - Chargée de missions Réseaux de Chaleur et de Froid Urbains
Métropole de Lyon – Service Transition Énergétique
Mise en œuvre de la politique de développement des réseaux de chaleur de la Métropole de Lyon

Florian Lima - Resp. Développement RCU – Danfoss
Tendances et les sources d'énergies dans les réseaux de chaleur - Micro-réseaux en France

Je m'inscris



[Inscriptions](#)
(en présentiel ou en visio)

Mercredi 14 juin à Paris-la Défense

Conférence : taxonomie Européenne, la nouvelle donne pour les métiers du bâtiment ?



L'AICVF IDF propose de rappeler les grands principes de la taxonomie européenne et d'en décrypter les impacts sur les métiers de la construction et de la performance énergétique des bâtiments. Venez prendre la mesure de ces changements. Nous réunirons pour l'occasion les acteurs de la conception, construction et du financement pour partager leur vision et leurs expériences sur cette nouvelle donne qui va révolutionner la filière du bâtiment. Avec la participation de :

AICVF - **Nathalie Tchang** – Membre du Comité technique AICVF et présidente de Tribu Energie CINOV - **Damien Racle** – Président CINOV Ingénierie et directeur de Manexi
Fédération des Promoteurs Immobiliers - **Frank Hovorka** – Directeur technique et innovation
Eiffage Construction – **Vianney Fullhardt** – Directeur de la transition énergétique et du bas carbone
BNP Paribas - **Patrick Bader** – EU Taxonomy coordinator for BNP Paribas
Saint Gobain – **Pascal Eveillard** – Directeur construction durable du groupe Saint Gobain
EcoAct - **Jordan Hairabedian** – Consultant chercheur en politiques environnementales de Ecoact

Vous souhaitez évoluer et développer une stratégie gagnante pour vos organisations ?

Inscrivez-vous à la conférence du 14 juin 2023 de 8h30 à 11h00 / Tour Saint Gobain – Paris La Défense ■

<https://lnkd.in/eQS6Tfze>

Association des Ingénieurs et techniciens en Climatique, Ventilation et Froid

7, 8 & 9 Septembre 2023

Dans le cadre prestigieux de la Promenade des Anglais
et du Palais de la Méditerranée



38^{ème} Congrès National

NICE

RÉINVENTER LE BÂTIMENT
Vers la neutralité carbone à l'horizon 2050

Réservation en ligne : [CONGRES.AICVF.ORG](https://congres.aicvf.org)



La parole aux partenaires

Décret tertiaire

Retour en image sur le dernier webinaire organisé par GRDF et CEGIBAT autour du décret tertiaire !

Pour visualiser l'épisode et avoir accès à la foire aux questions, c'est ici :

[Webinaire Décret tertiaire | GRDF Cegibat](#)



Tendances

Green Deal, QAI et Association Française de la Ventilation

L'Association Française de Ventilation a été créée à l'initiative de l'UMGCCP-FFB, de la CAPEB-UNA CPC, du SYNASAV-FEDENE, du SNEFCCA, de la FNAS et d'UNICLI-MA. Présidée par **Pascal Housset** (UMGCCP), cette association s'est fixé comme objectif majeur de résoudre les problèmes récurrents d'inconfort dans les bâtiments, notamment les logements, à cause de défauts de mise en œuvre et de non-conformité des installations de ventilation, qui génèrent une multitude de dommages, moisissures, humidité, et occasionnent un nombre infini d'interventions SAV et une pollution intérieure.

par ses utilisateurs, comme une technique à part entière. Pour appuyer les actions de l'AFV, **Pascal Housset**, **Philippe Pelletier**, président du Plan bâtiment durable et **José Caire**, directeur Villes et territoires durables à l'ADEME ont signé un accord Green Deal qui en fixe les objectifs et les méthodes. Le Green Deal, ou pacte Vert européen, vise à rendre l'Union européenne neutre en carbone à horizon 2050 en améliorant le bilan énergétique des bâtiments avec une transition énergétique amorçant la troisième révolution industrielle. La signature a été l'occasion de rappeler tout ce qu'il sera nécessaire de mettre en œuvre pour y parvenir dans le cadre d'un tel accord. Cela passe par la qualité des travaux pour répondre aux besoins et exigences des usagers et mettre un terme à tous les risques d'insalubrité que dénoncent les organismes de suivi et de contrôle comme OQAI. Le docteur

Fabien Squinazi, membre du haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) a fait état de cette situation préalablement à cette signature. C'est le lycée Raspail qui accueillait cette cérémonie. Son directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, **Daniel Garault**, n'a pas manqué de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

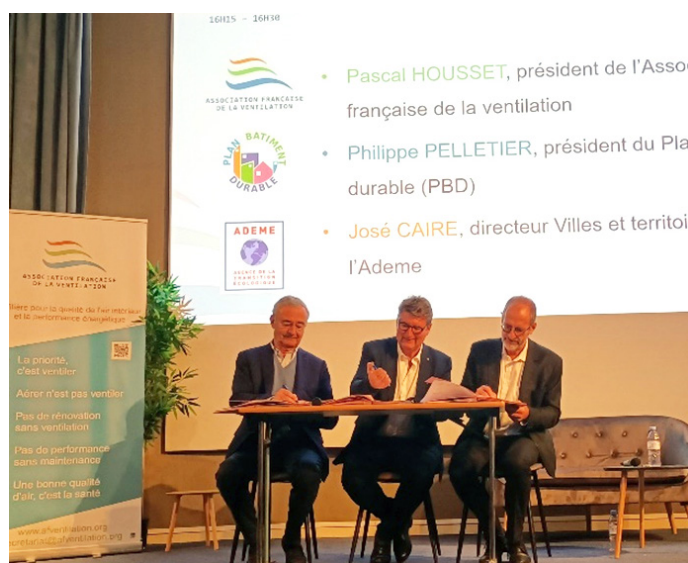
de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■

de redire l'engagement de son établissement d'enseignement. C'est un lycée des métiers, de l'énergie et de l'environnement qui rassemble 1360 apprenants, apprentis et lycéens, de la seconde à la licence, et qui a compté 330 diplômés en 2022. ■



Ces désordres engendrent également de nombreuses allergies et désordres sanitaires. L'AFV souhaite mettre la ventilation au cœur des problématiques bâtiment. Que ce métier cesse enfin d'être « le parent pauvre » des lots techniques et soit considéré par le monde bâtiment, comme



CETIAT : objectifs atteints, investissements et nouveaux mandats

Face à l'accélération de la transition énergétique, à l'envolée des prix des matières premières, aux évolutions réglementaires et à un contexte économique contrasté, 2022 aura été une année positive pour le Centre Technique de l'Industrie Aéronautique et Thermique de Villeurbanne (69), avec un chiffre d'affaires de 14,1 M€ (en hausse de 3 % par rapport à 2021). Le CETIAT a réalisé son objectif 2022, avec un nouveau Contrat d'Objectifs et de Performances (2024-2027) cosigné avec les instances publiques et le syndicat professionnel UNICLIMA. L'activité formation du CETIAT, reconnue avec plus de cent modules proposés, a bondi de plus de 22 %, répondant ainsi aux engagements vers la transition énergétique et aux besoins de formation des professionnels sur les produits ENR (PAC, solaire, biomasse...). L'in-



vestissement a également progressé de près de 90 000 € incluant le rachat de l'activité thermique domestique du Centre Technique des Industries de la Fonderie (CTIF), et deux nouveaux bancs d'étalonnage innovants, hygrométrie et thermométrie. L'année 2022 aura été aussi celle du changement de dirigeants. En effet, **Yves Fanton D'Andon** a été élu, le 13 octobre dernier, président du CETIAT pour un mandat de

trois ans. Il succède ainsi à **Claude Freyd** en poste depuis octobre 2020. **Pierre Claudel**, directeur général du CETIAT depuis le 1^{er} avril dernier à quant à lui pris le relais de **Bernard Brandon** à la suite du départ en retraite de ce dernier. Souhaitons une bonne suite d'activités aux partants et tous les succès dans leur mandat aux nouveaux dirigeants. ■

www.cetiatiat.fr

Sobriété énergétique et consommations d'hiver

LIGNES et la filière électrique ont fait part, dans un communiqué, du bilan de l'hiver 2022 et des objectifs à horizon 2030 de sobriété pour les 37 millions de logements et les 2,2 millions de bâtiments tertiaires. En premier lieu, en matière de pilotage des bâtiments par un équipement de type GTB, le parc immobilier tertiaire est inégalement et diversement pourvu. La moyenne du nombre de bâtiments équipés n'atteindrait en moyenne que 6 % (voir le tableau qui donne le pourcentage de bâtiments équipés en fonction de leur taille).



Taille en m ²	Nombre	Equipés en %
20 000	2 000	> 80%
20 000/10 000	8 000	< 40%
10 000/5 000	20 000	< 10%
5 000/1000	289 000	< 1%

Cette observation met en relief le manque d'intérêt porté sur les consommations d'énergie et de chaleur sur les ensembles immobiliers tertiaires de grande envergure. Ainsi, les efforts pour combler le retard vers la sobriété énergétique et répondre au décret BACS (publié le 21 juillet 2020) sont colossaux. Pour rappel, ce décret impose l'installation d'un système d'automatisation et de contrôle

des bâtiments, avant le 1^{er} janvier 2025, pour tous les bâtiments tertiaires d'une puissance (incluant le chauffage, la climatisation et la ventilation) supérieure ou égale à 290 kW. Ce décret vient d'être durci puisqu'il prévoit qu'avant le 1^{er} janvier 2027, tous les bâtiments tertiaires d'une puissance supérieure ou égale à 70 kW devront être équipés de ces mêmes dispositifs. Ils ont pour but d'assurer un suivi des consommations énergétiques et de pouvoir réguler les appels de puissance en fonction des besoins de l'activité. C'est sans doute ce qui a intensifié (+22 % en 2022) la demande de systèmes de pilotage pour des bâtiments tertiaires de plus de 1000 m². Quant au résidentiel et petit tertiaire, les ventes de solutions thermostatiques sont en progression de 15 %, les thermostats d'ambiance connectés ou programmables représentant 50 % des ventes. Les hausses tarifaires de l'énergie et les mesures réglementaires rendent la sobriété urgente à deux ans mais elles ne dispensent de respecter les engagements à horizon 2030. ■

France Air Pur



Les nouvelles mesures ou décrets font obligation aux bâtiments recevant du public (ERP) d'un contrôle annuel de la teneur en CO₂ de l'air intérieur. L'application connectée Pando 2 de France Air répond à ces exigences. Via un abonnement à une plateforme dédiée, elle permet la lecture des informations (taux de CO₂ et d'humidité, température ambiante) données par des sondes d'ambiance installées dans un bâtiment. Les directives réglementaires sont à forte influence sur le développement et l'orientation de l'activité industrielle. L'activité France Air est soutenue par les enjeux essentiels de la ventilation et de la QAI : santé, confort, réglementation. Elle est portée par



trois leviers : réglage des débits, maîtrise et réduction des consommations d'énergie, récupération de chaleur. Elle repose sur l'écoconception des produits et la dynamique environnementale de France Air. Avec 400 collaborateurs répartis sur 93 sites, un chiffre d'affaires de 127 M€ (en progression de 10,7 %), de multiples axes de facilitation (proxi-



France Air
Les Architectes de l'Air

mité sur le terrain et une disponibilité des produits et des délais fiables), France Air est aussi attaché à la durabilité de ses gammes d'appareils, au réemploi et remise en usage d'anciens modèles. L'onglet  du catalogue 2023-2024 mentionne les produits et équipements ayant trait à la ventilation et au traitement de la qualité de l'air. Emblématique et complet, feuilletable ou consultable en ligne, il est mis à jour en temps réel. Au côtés de Pando 2, on y notera plus de vingt innovations catalogue 2023-2024 indexées  dont Kalissia®Box qui utilise la technologie de plasma froid pour une élimination des polluants, odeurs nocives, agents pathogènes et virus en continu. On y retrouve aussi OptiDrive Smart +, un régulateur à débit d'air variable 100 % autonome, idéal pour les locaux tertiaires et les enceintes scolaires. Il peut être muni d'un capteur de CO₂ permettant de réguler l'apport d'air neuf suivant la teneur en CO₂ d'un espace pour une juste ventilation à son juste besoin. OptiDrive Smart + sera présenté en rubrique « Innov'et Claire » de la parution CVC de juin. ■

Expertise et notoriété



Accessoires
Climatisation
Chauffage ENR

Connu des industriels fabricants et des professionnels de la filière CVC, IDK est un distributeur accessoiriste des domaines de la climatisation, du chauffage, des ENR, de la ventilation QAI et des fluides. Le développement de la demande pompe à chaleur et nouveautés techniques ENR a fait sortir cette société française de la confidentialité. Après vingt-cinq ans d'activité depuis son siège à Emerainville (77), IDK a étendu son expertise avec le développement de 4 agences franciliennes (Fresnes, Gennevilliers, Mitry Mory et Emerainville) et la couverture de 3 régions (le Nord à Lille, l'Ouest à Nantes et l'Est à Strasbourg). Avec 55 collaborateurs, IDK propose une offre complète, des marques les plus performantes en PAC Air/Air résidentiel ou tertiaire, en PAC Air/Eau et ECS, et toutes les solutions de ventilation QAI. Avec un stock de pièces et d'accessoires associés à une livraison sous 24 h et ne dépassant pas 72 h sur la France métropolitaine, IDK accompagne les professionnels dans leurs chiffrages, audit d'installations existantes et la mise en service des marques Panasonic et Mitsubishi Electric, pour être au cœur des projets de ses clients et de leur réussite. ■

www.idk.fr

Titre ou compétence en ligne ?

Le titre d'« Installateur de pompe à chaleur » déposé par La Solive (organisme de formation) a été reconnu et publié par France Compétence, institution publique en charge des certifications professionnelles.

De niveau titre 3 (équivalent CAP) son référentiel de compétence, développé par l'AFPAC et son président François Deroche - avec la CAPEB et la FFB-UMGCCP - atteste de la maîtrise et connaissance nécessaires à la pose, au raccordement et la mise en service d'une pompe à chaleur.



La Solive, membre de l'AFPAC forme déjà des installateurs à Paris, et prochainement à Lyon et à Nantes. ■

En savoir plus sur www.francecompetences.fr



En parallèle, le programme PROFEEL met en place une collection d'outils gratuits proposés aux installateurs

et accessibles sur programmeprofeel.fr pour leur permettre de s'approprier les bonnes pratiques de dimensionnement et de chantier avec notamment l'application PAC'Réno dans sa nouvelle version optimisée.

www.programmeprofeel.fr/ressources/pac-reno

Europe, PAC et modernisation

Depuis 2016, Vaillant Group a mis l'accent sur l'expansion de ses activités liées aux pompes à chaleur et investi déjà plus d'un milliard d'euros en Europe avec l'objectif d'atteindre une production de 500 000 PAC par an en modernisant et en créant une extension de ses moyens de production. Pour répondre aux prévisions de croissance du marché, Vaillant Group prévoit un nouveau milliard d'euros d'investissement à horizon 2030 pour développer les services inhérents à la pompe à chaleur et accroître sa production sur une nouvelle « méga usine » en Slovaquie intégrant une plateforme logistique et un centre de formation, complétant ainsi celles



de France (Nantes), Allemagne (Remscheid) et Angleterre (Belper). Pour Norbert Schiedeck le PDG de Vaillant Group, l'augmentation des capacités de production répondra à l'objectif européen des dix millions de PAC installées en 2027. ■

www.vaillant.fr
www.saunierduval.fr